

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00  
France et Belgique..... 33.00; 40.00; 80.00

ABONNEMENTS REDACTION-ANNONCES

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1904. Inter. 6.  
TOURCOING..... 33, rue Carat. Téléph. 37.  
LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 67.07.

SENSATIONNELLE  
de  
**BLANC**  
à des prix exceptionnels  
jusqu'à ce jour.  
Palais de la Nouveauté  
29, Rue Pierre-Molle, 29  
**ROUBAIX**  
(Face aux Halles)

Nos ateliers étant fermés le premier jour de l'An, le JOURNAL DE ROUBAIX ne paraîtra pas demain dimanche, 2 janvier.

### BILLET PARISIEN

De 1926 à 1927

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)

PARIS, 31 DÉCEMBRE (MINUIT).

L'année qui vient de s'achever a contenu des événements qui retiendront l'attention de l'histoire. Jamais, depuis l'armistice, la France n'a connu autant de périls qu'en 1926, et pour être dans un autre ordre que ceux de la guerre, à quelles extrémités ne nous aurions-ils pas poussés s'ils n'avaient pas été conjurés?

La marche à l'abîme, puis brusquement le redressement complet, le sursaut survenu accompli au moment même où la situation semblait désespérée, telles sont les deux phases de l'année défunte.

Faut-il crier au miracle? Non, certes; et c'est même toute au bon sens, à la clairvoyance du public qui, à l'heure où tout allait couler, a décidé son devoir au Parlement, que l'on doit avoir échappé à la faillite.

Nous nous abstiendrons de rappeler — l'an 1927 débute sous le signe de l'Union nationale — les causes de la tragédie qui s'est déroulée au mois de juillet. Aussi bien, ces causes, chacun les connaît. Le « Verdun du franc » a été gagné précisément parce que le peuple français avait pris conscience des dangers qui le menaçaient.

Promesses électorales du 11 mai. Cartel des gauches, impôt sur le capital, toutes ces formules démocratiques furent emportées dans le tourbillon; les parlementaires, faute d'avoir senti l'évolution qui se faisait dans le pays, s'y étaient attachés. Mais le public, avide de réalités, avait compris entrecroisés qu'on le ruinait au nom des promesses qui lui avaient été faites. Il fallut les crises et les incidents qui sont encore présents à toutes les mémoires pour qu'on sortit enfin de l'ornière cartelliste et qu'on se lançât dans la grande expérience de l'Union nationale.

L'année 1927 verra, espérons-le, l'achèvement de la restauration financière. Car si nous sommes dans la bonne voie, il reste encore bien du chemin à parcourir. La réforme politique, condition de la réforme financière, devait la précéder. La réforme politique a été réalisée, mais dans l'ordre économique et financier toutes les difficultés n'ont pas été surmontées.

À ces difficultés anciennes, de nouvelles s'ajoutent. La clairvoyance dont la France a fait preuve en 1926 en matière politique, elle devra l'exercer en 1927 en matière économique.

C'est dans ce domaine que devra être gagnée la victoire et décisive bataille du franc.

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET LE CHOMAGE DANS L'INDUSTRIE DU COTON

Déclarations de M. Angliviel de la Beaumelle, délégué général du Syndicat général de l'industrie cotonnière française

Interrogé par notre confrère Charles d'Arvon, d'« Excelsior », sur la situation dans l'industrie du coton, M. Angliviel de la Beaumelle, délégué général du Syndicat général de l'industrie cotonnière de France, dont on a lu la semaine dernière la lettre en faveur du respect des conventions commerciales, fait des déclarations qui concordent sur les points essentiels avec les constatations de notre récente enquête.

Voilà la conclusion de cet entretien:

— Le remède à cette crise? — Il est difficile de vous répondre, mais on peut penser que la confiance dans l'avenir nous donnera d'autant plus permis que l'on arrivera plus vite à réaliser plus de stabilité dans les conditions économiques de notre pays.

En tout cas, il est une mesure, que nous portons sans doute limitée au marché extérieur, mais qui aurait d'excellents effets et qui pourrait être prise immédiatement: je veux parler de la suspension ou de la suppression de la taxe à l'exportation. Mais n'est-ce pas inutile de le dire, puisque toutes les industries qui font de l'exportation réclament la suppression de cette taxe de protection, alors que le franc est en pleine convalescence?

C'est précisément ce que, d'après M. Alfred Dames, secrétaire général de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, nous avions fait remarquer.

### NOS ESCRIMEURS



M. LUCIEN GAUDIN champion d'escrime

### L'HOTEL DE VILLE DE ROUEN EN FEU

Un pompier grièvement blessé. Dégâts importants.

Rouen, 31 décembre. — Ce matin, à 4 h. 30, un violent incendie a éclaté à l'hôtel de ville de Rouen.

Les services des eaux, de la voirie, des contributions directes et une grande partie des archives ont été détruits, ainsi que la toiture de l'édifice. Les pompiers n'ont pu maîtriser l'incendie qu'à 8 heures.

L'eau a fait des dégâts importants. Au plus fort de l'incendie, le campanile surmontant l'hôtel de ville s'est écroulé. Quatre pompiers ont pu être retirés des combles, sans être trop grièvement blessés. Il n'en fut pas de même d'un sapeur Guequel qui était resté près sous un bloc de 200 kilos et qui a été transporté à l'hôtel-Dieu dans un état grave. Les dégâts sont très élevés.

### L'INDEMNITE DE DEPLACEMENT DES CONSEILLERS GENERAUX ET D'ARRONDISSEMENT

Paris, 31 décembre. — L'indemnité de déplacement qui peut être accordée aux conseillers généraux et aux conseillers d'arrondissement pendant la durée des sessions du Conseil général de la Commission départementale et du Conseil d'arrondissement, ils sont obligés de se transporter dans leur département à plus de deux kilomètres de leur résidence est égale au prix du transport par voie ferrée en 1<sup>re</sup> classe, tant au retour qu'à l'aller, à raison d'un voyage seulement par session.

L'indemnité de séjour qui peut leur être allouée pendant la durée des sessions du Conseil général de la Commission départementale et du Conseil d'arrondissement, ne pourra dépasser, pour chaque journée de présence: à Paris, 75 fr.; dans les villes de 40.000 à 100.000 habitants, 45 fr.; dans les autres villes, 40 fr.

### MORT DE M. BORGNET ancien député de Rouen

Rouen, 31 décembre. — M. Borgnet, ancien député de Rouen, est mort cet après-midi, à l'âge de 80 ans.

et de M. Jean Martin, ancien député du Rhône.

Avignon, 31 décembre. — M. Jean Saint-Martin, ancien député de Paris et de Vaucluse, conseiller de Préfecture, est décédé à l'âge de 87 ans.

### LES REGIES MUNICIPALES

Paris, 31 décembre. — L'« Officiel » publie un décret concernant les régies municipales.

### Une nouvelle forme de grippe sévit en Angleterre

Londres, 31 décembre. — Une épidémie qui est, croit-on, une nouvelle forme de l'infuenza, sévit actuellement à Londres. Le malade ressent des douleurs abdominales, de violents maux de tête, accompagnés de mal de gorge, et il a une toux ressemblant à celle des personnes souffrant de la coqueluche.

Le plupart des victimes de ce mal sont des enfants. Mais à l'époque aussi aux adultes.

## LES SOUHAITS du JOURNAL DE ROUBAIX POUR 1927

Justice . . . . . par la répartition proportionnelle entre les Alliés des dettes de guerre faites pour le salut commun.

Sécurité . . . . . par le maintien des garanties territoriales et la solidité de la défense nationale.

Prosperité . . . . . par l'union de tous les Français; par une politique familiale; par l'organisation corporative du travail.

Plus d'équilibre entre son labeur, ses charges et ses droits politiques.

Le règlement définitif des petits dommages de guerre.

Pour la France

Pour le Nord

Pour tous nos lecteurs

Le bonheur. — La santé. — La maison familiale

### LA HOUILLE BLANCHE ET L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Une interview de M. Loucheur

Paris, 31 décembre. — « Le Temps » publie un article sur la houille blanche et la distribution de l'électricité. À cette occasion, il relate une interview de M. Loucheur sur cette question:

M. Loucheur tient l'industrie hydroélectrique pour l'élément le plus actif de la prospérité nationale. En plus de l'accroissement de consommation d'électricité provoqué par son développement dans tous les domaines, l'électrification des campagnes et celle des chemins de fer dériveront l'essor de notre industrie hydroélectrique. L'électrification des campagnes apportera le bien-être chez nos paysans et de plus, résoudra la crise de main-d'œuvre. Quant à l'électrification des chemins de fer, l'établissement de la ligne Paris-Viçieux vient d'ouvrir ses avantages. Elle entrainera une économie d'argent sous forme d'économie de charbon et une économie quantitative d'énergie par sa souplesse, qui permet aux machines motrices de passer du plein rendement à la marche ralentie, à volonté.

Enfin, la puissance de débit des lignes sera augmentée en permettant aux convois de franchir des rampes à une vitesse plus grande, ce qui permettra d'augmenter le nombre des convois.

Parlant ensuite de la situation actuelle de notre industrie hydroélectrique, M. Loucheur regrette que celle-ci ne soit pas encore sortie de la torpeur où la maintient notre pauvreté financière. Elle rendrait possible une économie de main-d'œuvre.

Relativement aux difficultés financières où se débat notre industrie hydroélectrique, M. Loucheur considère la question comme résolue. Il fait de la stabilisation prochaine inévitable de la diminution du loyer de l'argent qui ferait revenir à l'industrie tout l'argent qui trouve actuellement son emploi dans les spéculations purement financières. D'autant plus, que 4 milliards d'amortissement de la dette publique seront, l'année prochaine, rendus à l'industrie française.

On ne peut pas, conclut M. Loucheur, être pessimiste sur l'avenir de cette industrie.

### MORT DU COLONEL KASTLER commandant la place de Strasbourg

Strasbourg, 31 décembre. — Le colonel Kastler, commandant la place de Strasbourg et le groupe de subdivisions n° 2, est décédé subitement aujourd'hui.

### Le paiement des contraventions infligées aux automobilistes pourra être effectué entre les mains des agents

Le 28 décembre 1926, le président de la République a signé un décret qui stipule que, « à partir du jour de la promulgation, les infractions aux dispositions des décrets et arrêtés préfectoraux ou municipaux relatives à la police de la circulation, seront constatées par un agent verbalisateur spécialement pourvu à cet effet de quittances à souche. Le contrevenant aura la faculté d'effectuer immédiatement entre les mains de cet agent le paiement de cette amende. »

Le contrevenant ne sera donc pas obligé de payer. Mais il aura intérêt à le faire, car il évitera ainsi toutes les poursuites, sauf, bien entendu, dans les cas où l'infraction exigerait des sanctions autres que pécuniaires ou s'il s'agissait de récidive.

La nouvelle disposition offre cet autre avantage que les personnes ne pouvant justifier d'un domicile en France ne pourront plus éviter l'amende, comme cela s'est produit souvent jusqu'ici, avec des étrangers. Au cas où ils n'auraient pas sur eux le montant de la caution exigée, l'automobile pourrait être sequestrée.

### L'INCIDENT DE MAYENCE

Les deux soldats français seront punis. Paris, 31 décembre. — En raison des contradictions dans leurs déclarations, les deux militaires français qui prétendent avoir été victimes, à Noël, d'une agression de la part de civils allemands, ont été incarcérés. Ils sont l'objet d'une punition sévère.

### UNE MESSE SOLENNELLE célébrée par le Pape pour la fête du Christ-Roi

Rome, 31 décembre. — Ce matin, à la basilique de Saint-Pierre, le Pape a célébré une messe solennelle pour la fête du Christ-Roi. De nombreux cardinaux, évêques, prêtres et dignitaires de la Cour papale y assistaient. Devant l'autel, le Pape a prié longuement, ainsi que devant l'urne contenant le crâne de saint Louis de Gonzague. Après le « Te Deum » le Pape a donné sa bénédiction.

## Un vaste complot communiste en Bulgarie

LES INSURGÉS DEVAIENT FUSILLER LES MINISTRES ET VOULAIENT FORCER LE ROI À ABDIQUER. Quatre-vingt-deux arrestations.

On mande de Sofia que l'on vient de découvrir un vaste complot communiste en Bulgarie. Au cours de la nuit de Noël orthodoxe, le 7 janvier, un groupe de trois cents communistes devait s'emparer des ministres, les fusiller et occuper les ministères, les banques et la gare de Sofia.

Le même temps, un groupe de cinq cents conjurés devait occuper les casernes. Enfin, un troisième groupe devait arrêter les officiers à leur domicile, et notamment le chef de la police, général Lazarov.

Quant au roi, on l'aurait obligé à abdiquer. On a déjà arrêté 82 personnes, parmi lesquelles les chefs du mouvement. D'autres arrestations ont été opérées en province.

### DISPARUE PENDANT TRENTE-TROIS JOURS!



M<sup>me</sup> MARY WARBURTON, DE VANCOUVER qui s'est trouvée perdue dans la montagne entre Hope et Princeton. Elle a vécu pendant trente-trois jours seule, ne se nourrissant que de ce qu'elle trouvait. Elle fut retrouvée dans un état de faiblesse extrême.

### L'Allemagne construit un Zeppelin transatlantique

Berlin, 31 décembre. — Dans les usines Zeppelin, de Friedrichshafen, vient de commencer la construction d'un nouveau dirigeable, destiné au service transatlantique entre l'Espagne et l'Amérique du Sud.

La carcasse de l'appareil sera construite en aluminium, et le nouveau dirigeable, au lieu d'être un pur dirigeable à essence, sera pourvu de moteurs à gaz.

On pense qu'il sera terminé au mois de septembre prochain.

### INTERDICTION AUX JEUNES CHINOISES DE SE FAIRE COUPER LES CHEVEUX

Londres, 31 décembre. — On mande de Pékin à la British United Press que le général Chen You Pou, qui commande le secteur de Tien-Tsin, vient de signer un arrêté aux termes duquel toute jeune fille âgée de plus de 14 ans, qui, après une période de trois mois, se fera couper les cheveux « à la garçonne », sera susceptible d'être condamnée à une amende de 4 à 30 shillings. Les parents de ces jeunes filles seront tenus pour solidairement responsables de toute infraction à cet arrêté.

### L'incorporation de la classe 1927

Paris, 31 décembre. — Un décret-loi vient d'autoriser le ministre de la Guerre à incorporer au mois de mai 1927, que les jeunes gens nés avant le 1<sup>er</sup> mai 1907, c'est-à-dire dans les quatre premiers mois de l'année, au lieu des cinq premiers mois prévus par la loi de 1923.

La réduction d'effectifs ainsi obtenue sera d'environ 20.000 hommes.

La mesure envisagée aura, de plus, pour conséquence de préparer le retour progressif à l'incorporation à vingt et un ans.

### Un drame à la Garenne-Colombes

Deux cadavres dans une chambre d'hôtel. Paris, 31 décembre. — Lucien Le Barillec, 30 ans, venait habiter, il y a un an, au Café Hôtel, 14, rue Louis-Blanc, à la Garenne-Colombes. Le jeune homme était ouvrier ajusteur dans une usine de Courbevoie. Sa journée terminée, il mettait un smoking et allait chanter dans les cinémas et les music-halls. Mureuil marié, on ne le vit pas descendre. On supposa qu'il était souffrant et on ouvrit sa porte.

Sur le lit, une femme morte était étendue. Sur la descente de lit, Lucien Le Barillec était étendu, sa tête reposant contre l'oreiller. Il avait également cessé de vivre. Divers papiers permirent d'établir l'identité de la femme: M<sup>lle</sup> Germaine Farallé, née de Saintours, demeurant 87, rue Dufort-Rochereau à Paris. Depuis deux ans environ, elle donnait des leçons de chant à Le Barillec qui, doué d'une jolie voix de ténor, désirait se consacrer à la carrière lyrique.

Dans la chambre du drame, sur une table, une collation avait été préparée qui n'avait pas été touchée. Mais un verre et une tasse qui se trouvaient sur la table montraient que les deux amis avaient bu du lait. On pense qu'il s'agit d'un suicide.

## CHRONIQUE L'ARMOIRE

Tels des poussins dans la poussière, cinq des enfants du ménage Juret s'arrachèrent devant la porte. Tout en prenant part à leurs jeux, mais avec un sérieux de mâles, parce qu'elle allait avoir ses neuf ans, Nanne, l'aînée, s'efforçait à maintenir la paix entre ses frères et sœurs.

Le sixième, dernier né, n'était point avec eux. Bien qu'il n'eût encore que quelques mois, il se traitait ordinairement au milieu des autres, choqué par eux et poussant parfois des cris si déchirants qu'il inquiétait toute la nichée.

Depuis trois jours, une fièvre maligne le tenait au bercail. Quand le docteur était venu, la veille, il avait hoché la tête. Puis, ayant recommandé la Jurette de l'avoir soigné un peu tard, et conseillé de surveiller le petit malade, son regard s'était arrêté sur les enfants qui le contemplaient avec curiosité.

— Ces petits sont mal soignés, avait-il murmuré.

Ses paroles étaient entrées dans le cœur de la mère comme un coup de poignard. Elle avait regardé le docteur, longuement, puis, étonnée, de ses yeux où depuis des années mille larmes se jetaient son éclair, puis, comprenant enfin, elle avait sangloté:

— Que voulez-vous, monsieur, toute seule je ne puis pas donner de belles joues à tous ces enfants!

— Votre mari? — Mon homme? — Mon homme? Elle avait crié cela, douloureusement, ne trouvant aucun mot pour exprimer sa peine. Alors, le docteur s'en était allé, étonné de sa pensée le cri de cette femme, et soupçonnant un de ces drames qui rongent le meilleur courage, comme un acide rongé le fer.

Le petit Guste, le cadet, s'était arrêté de jouer. Piqué sur ses pieds nus, il fixait dans le lointain une ombre humaine qui s'avancait en titubant. Lorsque Nanne, intriguée de l'immobilité de son frère, et regardé à son tour, elle se précipita dans le ménage.

— Maman, voilà papa crié-t-elle.

La Jurette se dressa, le visage dur. Elle quitta le bercail, prit dans sa poche une clé et se dirigea vers l'armoire qu'elle ferma presque brutalement. Puis, tournée vers Nanne qui attendait, elle ordonna:

— Retourne avec les petits.

Cette armoire était large, haute, toute en noyer, à panneaux pleins, et montée sur des bords de bois. Juret l'avait démontée et remontée bien souvent, car il avait pas mal roulé sur son homme. Si la Jurette eût écouté son homme, elle ne l'eût certes plus possédée.

Ce meuble représentait une somme qu'il eût bien voulu détenir pour satisfaire son irrognerie. Mais c'était tout ce qui restait de la maison des anciens, du côté d'elle, nichée elle y demeurait fiévreuse. Un jour que Juret profita de la grande et vit près de lui, menaçant parce que ce meuble ne se laissait pas déshier, celle-ci lui avait dit: « Pour l'avoir, il faudra me tuer. »

Juret parut, écartant les petits. Nanne se tint à distance. Quand le père avait vu, elle ne consentait jamais à l'embarquer. Une punition lui rougissait le visage, et dans son regard, on sentait déjà que sa petite amie justifiait l'homme durement.

Dès que celui-ci eut franchi le seuil, l'insulte à la bouche, il se précipita vers l'armoire. Assise à côté du malade, la Jurette le dévisageait.

— Tais de l'argent, là-dedans? — questionna-t-elle.

C'était la scène ordinaire lorsque l'argent traitait libre, souvent après plusieurs jours d'absence. Indifférente à son travail, elle se désolait, et se grisait avec l'argent reçu. Jamais un liard de son salaire n'entrât à la maison. La Jurette se bornait pour ses enfants chez les gens du voisinage. Son à son, elle économisait et cachait son petit pécule dans l'armoire dont la clé ne la quittait point.

La Jurette attendait sans dormir. Elle avait le cœur qui se gonflait de la haine. — Tais de l'argent? répéta-t-elle, frappant du pied le meuble cette fois.

Elle le fixait, le regard plus aigu, se redressant toute pour conserver son calme. Cette attitude le faisait hésiter. Mais il avait, comme beaucoup d'alcooliques, la faculté de trouver en lui-même des ressorts à sa fureur.

Les enfants rentrés pleuraient, accrochés les uns aux vêtements du père, les autres aux jupes de la mère. Nanne, prête à la défiance, haussait vers Juret son visage tourmenté.

— Allez vous amuser, mes petits, coussillez la Jurette.

Ils s'écartèrent, sans quitter le seuil. L'homme et la femme se regardèrent face à face, lui debout, elle toujours assise.

— Donne-moi ton argent! répéta-t-elle plus farouche.

Il se mit à marcher fiévreusement du bercail à l'armoire, tantôt brandissant ses poings sur la Jurette impassible, tantôt dominant des coups au meuble.

Certain jour, la mère lui avait dit: « Quand tu voudras me frapper, commence d'abord, car je ne le souffrirai pas deux fois. » Et, depuis, à travers les fumées de l'ivresse, cette menace couvait en elle.

Pendant qu'il se démenait, l'attention de la Jurette avait été brusquement attirée vers le bercail. L'enfant s'était agité en poussant une plainte. Frappée de la douleur du petit vieillard, elle posa sa main gauche sur le front du malade, et d'un doigt de la droite, elle souleva une des paupières. « Il est mort!... Mon petit est mort!... » sanglotait-elle, muette de douleur. Une horreur immense secoua tout son être, et ses yeux ardoisés s'hypnotisèrent sur la face morte et sans vie.

Juret continuait à rôder dans la maison, ne comprenant pas l'indifférence de sa femme. Soudain, vivement dans un coin la niche, dont elle se servait pour fendre son bois, il s'en saisit, se campa de nouveau devant l'armoire, et lutta avec lui, elle le repoussait hors de la maison.

L'homme se sentit plus d'audace. Puis, Guste était revenu. Ses doigts s'agrippèrent à son père. Nanne de l'enfer, elle se précipita vers son frère mort, cherchant à saisir le bras, mais qu'il se jetait là. Soudain, elle se dressa sur le bois et la plante de son pied planant sur l'armoire. Le croquemort qui descendait la Jurette. Quand elle se leva, elle dit:

1<sup>er</sup> JANVIER 1927



QUE CHACUN DE NOS LECTEURS GARDE L'ESPOIR — QUI FAIT VIVRE — D'EFFEUILLER LES 365 JOURS DE L'AN NOUVEAU

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.